

tiques extraordinaires, les Evêques et Réguliers, le Concile, le Cérémonial ;

A l'Eme Cardinal Dominique Ferrata, les Affaires ecclésiastiques extraordinaires, le Concile, les Etudes, les Indulgences et Saintes Reliques ;

A l'Eme Cardinal Séraphin Cretoni, la Propagande, les Evêques et Réguliers, le Concile, le Cérémonial ;

A l'Eme Cardinal Raphaël Pierotti, les Evêques et Réguliers, l'Index, les Rites, les Indulgences et Saintes Reliques ;

A l'Eme Cardinal Joseph Prisco, les Etudes, l'Index, les Rites, la Laurétane.

Fonctions assignées aux Cardinaux. — Par billets de la Secrétairerie d'Etat le Souverain-Pontife a nommé :

S. Em. le Cardinal Satolli, archiprêtre de Saint-Jean de Latran, en remplacement du défunt Cardinal Monaco ;

S. Em. le Cardinal Vincent Vannutelli, archiprêtre de Sainte-Marie Majeure, en remplacement de feu le Cardinal d'Hohenlohe ;

S. Em. le Cardinal Agliardi, protecteur de l'ordre des Cisterciens ;

S. Em. le Cardinal Jacobini, protecteur de l'Institut des Sœurs de Notre-Dame du Cénacle ou de la Retraite et du monastère de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

FIDELITE A LA MESSE DU DIMANCHE

Un aïeul de saint François de Sales



ES ancêtres de saint François de Sales étaient de vrais chrétiens. Ils ne se dispensaient pas facilement du devoir de l'assistance à la messe le dimanche. De nos jours, on voit constamment de soi-disant catholiques — même parmi ceux qui se posent en défenseurs de l'Eglise se dispenser de la messe le dimanche sous les prétextes les plus futiles : un peu de fatigue, une partie de chasse, un départ que rien ne force à précipiter. Désertant lâchement la cause dont ils se prétendent parfois les valeureux champions, ils ne scandalisent pas peu les fidèles, témoins de leurs trahisons, et mettent leur salut en grand péril.

Un rédacteur du Bulletin de saint François de Sales a décou-